VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District. — No 94 526 — Division A.

ROBERT DORSEY JR ET ALS. VS ROBERT DORSEY SR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr Dossier No 94 526 les soussignés et signé du 25 octobre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato pour en vente à enchère publique, JEUDI le 16 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite.

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville autrefois Jefferson dans l'ilet No 285 bornés par les rues Burdette, Panola autrefois Cypressant encore Toutrefois Neuvième et Perrault portés Washington, ensemble de lots sont vacants et mesurent trente pieds sur la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), les lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions — Une mise de plus comptant à l'adjudication la balance en vente à l'acquéreur à balance en vente en un an avec intérêt au taux de cinq pour cent par an de la date de la vente. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et fournir les actes de vente par devant Wm F. Brewer notaire. Déposit de 10 0/0 en espèces au moment de la vente.

J. L. ONORATO
Maintenant
Encanteur
910 rue Gravier

Germain Amer et Sauvin Bank & Trust Co. Curateur.

Ivy G. Kidd avocat pour le curateur.

15 o t 15 22 29 nov 5 12 19

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains avec Ameliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Léopold Bachemin.

98,042 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur Bureau No 806 rue Perdido — MARDI le 7 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 28 septembre 1911 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour Division A maintenant en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée le procédera de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Claude, Mazigny, Mandeville et Rampart et est composé d'une partie du lot No 1 et de toute le lot No 5 sur un plan de I. Szmanski, voyer, daté du 20 juin 1840 et déposé en l'étude de Charles Roudousquié ancien notaire, et mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Claude sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont connues comme Nos 2266-2268 rue St. Claude, entre la rue Mazigny et Mandeville et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, gaz et grande cour de chaque côté.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour les droits de vente et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour Herman la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.

24 sept—8 15 22 29—nov 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE,

2266-2268 ST-CLAUDE,

Entre les Rues Marigny et Mandeville.

Mardi, 24 Octobre 1911, à Midi,

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Hunewill H. Hammond et Mary Jameson, Sa Veuve.

No 97 646—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido — MARDI le 24 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le même jour de septembre 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marigny, Mandeville et Rampart et est composé d'une partie du lot No 1 et de toute le lot

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

1112 et 1114 Rue Robert,

Entre les Rues Colisée et Chestnut.

COTTAGE DOUBLE

4924-26 Rue Prytanée,

Entre les Rues Robert et Upperline.

MARDI, 24 Octobre 1911, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

Succession de Mme Veuve Henry Kruse

No 97,911—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau 806 rue Perdido — MARDI, le 24 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 18 septembre 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Premier — Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 297 borné par les rues Colisée, Chestnut, Robert et Soniat, désignée par la lettre X sur un devis d'arpentage dressé par Geo. de Armas Voyer, daté du 19 sept 1911, et d'après cela commençant 136 6" de la rue Colisée, et mesurant 35' 8" de face à la rue Robert sur une profondeur entre lignes parallèles de 110', les améliorations qui s'y trouvent étant connues comme Nos 1112 et 1114 rue Robert et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté galerie, chambre à bain, office et quatre chambres, dans chaque cour se trouve hangar, citerne, etc.

Deuxième — Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 347, borné par les rues Prytanée, Robert, Perrier et Upperline, désigné comme lot C, et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Prytanée sur cent pieds et dix pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant connues par les Nos 4924-4926 rue Prytanée, et comprenant un cottage double couvert en ardoises contenant galerie de chaque côté sur le devant, et quatre chambres, dans la cour il y a hangar, citerne, etc.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un an, avec huit pour cent d'intérêt. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et de payer pour tous certificats, et pour l'acte de vente lequel devant être passé pardevant H. L. Leonhardt Jr, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication sur la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
Hugh S. Suthen et John R. Loomis, avocats du demandeur.

24 sept—24—oct 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE, 1819 RUE PRIEUR,

Entre O'Reilly et Aubry.

MERCREDI, 25 OCTOBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE GEORGE W. LANSING.

No 98,189 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — MERCREDI le 25 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 6 octobre 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan, la propriété ci près décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Prieur, Johnson, O'Reilly et Aubry et l'Avenue de Londres, mesurant 30 pieds de façade rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant formée 1° de tout le terrain désigné par le No 6 dans ledit carré, selon un plan de Castaing & Celles daté du 25 juillet 1865, et déposé comme plan No 73 dans le bureau de A. E. Benvenue ancien notaire, 2° d'une langue de terre mesurant un pied de façade rue Prieur, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles à prendre sur la rue Prieur, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, à de cette portion du terrain No 5 sur ledit plan contigue au terrain No six ci-dessus mentionné 3° Et une autre portion de terre à prendre de l'arrière partie du terrain No deux dudit plan contigu à l'arrière du terrain No six et une partie de l'arrière du terrain No cinq, laquelle dernière portion de terre mesure trente pieds sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Prieur et la plus proche de ladite rue, les mêmes dimensions sur la ligne opposée, le tout en mesure américaine. Laquelle portion de terre est plus pleinement indiquée sur un plan de la terre, annexé à un acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 27 juillet 1871.

Les améliorations qui s'y trouvent, se composent d'un cottage simple, en bois, couvert en ardoise, contenant 3 chambres et une cuisine. Dans la cour est un hangar, une citerne, etc., et porte le No 1819 de la rue Prieur.

Conditions — Comptant. Les taxes dues et exigibles pour l'année 1911 à être proportionnellement établies aux frais de l'acquéreur, pardevant Zengel & Loomis notaire. 10 0/0 de dépôt à faire au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.
806 rue Perdido.

Zengel, Thomas Suthen & Loomis avocats.

11 oct—11 24 25

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE — VENTE EN PARTAGE

[Cour Civile de District Paroisse d'Orléans Division D No 94 12]

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE CHOIX AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS

COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES Nos 330-340 RUE NORD REMPART.

A Alger

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421 1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson

Nos 301 et 321 Avenue Whitney QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY

—AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT

A L'ENCAN JEUDI LE 16 NOVEMBRE A MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 9 octobre 1911 et signé en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 13 octobre 1911 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D dans l'affaire de partage de Albert N. Robelot Jr vs Mortimer J. Robelot et al, dossier No 98 125 et à moi adressé le soussigné à l'encan à la place publique, JEUDI le 16 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite à savoir

1. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Bourgogne, Conti et Bienville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer le 19 décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire, et représenté, mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rampart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 340 rue N. Rampart contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq, sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rampart sur huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six et vingt-six pieds six lignes sur la ligne du fond le divisant de l'allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un deux trois, quatre cinq six sept et huit, faisant face à la rue Rampart et aussi en commun aux lots un deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant un passage dit passage et cour.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rampart contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans cette partie appelée Alger dans l'ilet No 58 lequel est borné par la rue Patterson et avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeau, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Danez, ingénieur civil et voyer daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911. Ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Lebeau, et d'une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421 1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et ilet que la propriété décrite et consignée à la même sur le côté vers l'avenue Whitney, désigné par le numéro six sur le devis ci-dessus mentionné, ladite portion de terre mesurant soixante six pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Patterson et soixante-cinq pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur le côté vers la rue LeBeau, et cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 1429-1431 rue Patterson.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriété maintenant décrite, désigné par le numéro sept sur le devis ci-dessus mentionné ledit lot de terre mesurant trente et un pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Patterson sur cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue LeBeau et cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue Whitney, avec une largeur dans le fond de cent dix sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté vers l'avenue Whitney avec une largeur dans le fond de trente et un pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant huit chambres et portant le No 1433 rue Patterson.

6. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par le No un sur le devis ci-dessus mentionné et consistant d'une langue de la rue Patterson et de l'avenue Whitney, et mesurant en mesure américaine, trente quatre pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Patterson et trente quatre pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur le côté vers la rue LeBeau et de la profondeur et façade à l'avenue Whitney de cent dix pieds.

Les améliorations consistent d'une buvette et résidence formant le coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney.

7. Quatre certains lots de terre et tous les droits voies privilèges servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite désignés par les numéros trois, quatre cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig notaire le 19 juillet 1911 et lesquels dits lots mesurent chacun d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 59 borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Aix et Lebeau, formant le coin des avenues Whitney et Pelican. Ledit lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté d'après un devis de L. Danez voyer une copie duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus maintenant décrite commençant à une distance de cent cinquante pieds de l'angle des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney, trente pieds en largeur dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée Alger, ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatre-vingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Evelina de cent soixante huit pieds et deux lignes et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant situé dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contiguë à la même propriété et mesurant un mille deux cent cinquante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney, sur une profondeur et façade de cent soixante quatorze pieds quatre pouces sur le Newton Viaduct et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante dix neuf pieds cinq pouces et six lignes avec une largeur dans le fond de mille deux cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig notaire, le 19 juillet 1911.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 au-dessus et en plus de leurs enchères, et les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Puig, notaire, à leurs frais. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication pour la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur,
Chambre 207 Batisse Hennen.

Gustave Lambias, avocat pour le demandeur.

Chas J. Théard avocat pour le défendeur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Stern's Auction Company

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour payer les Frais d'Emmagasinage.

Pour le compte de qui cela peut concerner conformément à la loi 167 de 1896.

Une quantité d'Effets Mobiliers consistant en Meubles et Effets de Maison etc. emmagasinés au nom de Mme Ada Hayes avec John A. Heslin sur lesquels les frais n'ont pas été payés pour une période excédant six mois et plus de 10 jours d'avis donnés aux propriétaires.

Sera vendu à l'enchère publique au No 622 rue St-Pierre, Transporté pour faciliter la vente.

LUNDI, LE 23 OCTOBRE A 11 HEURES A. M.

Conditions — Comptant.

JAC H. STERN, Encanteur
629-631 rue Commune.

12 oct—12 22 23

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2

Grands Coffres-Forts en Fer, 24 "Skids", 2500 pieds de Bois de Charpente, Baquets à Feu, Meubles de Bureau, etc.

In Re Miller-Elmer Mfg. Co., Ltd., vs New Delta Warehouse Co.

No 92 810—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU de et conformément à un ordre rendu et signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, le 14 septembre 1911, je procéderai à vendre à l'enchère publique, le MARDI, 24 octobre 1911, à 10 30 heures a. m., pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée

Le contenu de l'Entrepôt Nos 606-618 rue S. Fulton, le tout d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication

LOUIS C. SPEAR, Encanteur
347 rue Carondelet.

14 oct 14 21 22 24

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

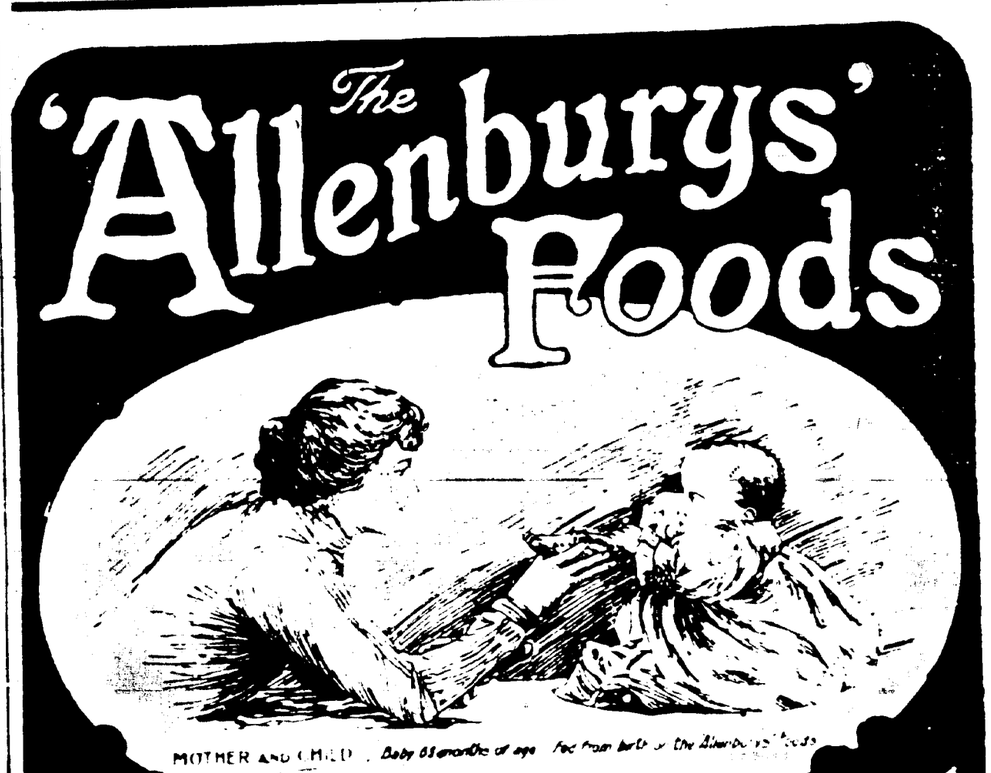

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. L'enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas à un développement de santé et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les 'Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, d'une grat uitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.